

Après avoir déjà suivi la formation initiale du CSE « Rôle, fonctionnement et organisation du CSE », les élus sont souvent confrontés à des situations spécifiques relatives aux relations individuelles et collectives de travail.

Dans l'objectif de vous permettre d'élargir vos connaissances et vos compétences, nous vous proposons des formations à construire avec nos formateurs en fonction de vos besoins.

Ces formations d'une demi-journée, une journée ou plus vous permettent d'aborder les thématiques choisies avec des ateliers pratiques et théoriques.

**Nous vous proposons les thèmes suivants sans être exhaustifs :**

- Base de Donnée Economique Sociale et Environnementale (BDESE)
- Activités sociales et culturelles (ASC) et le risque URSSAF
- Rupture conventionnelle
- Droit disciplinaire
- Règlement intérieur du CSE
- Règlement intérieur de l'entreprise
- Durée de travail
- Activité partielle
- Grève et réquisition
- Unité économique et sociale (UES)
- Réunions du CSE
- Procédure de consultation du CSE
- Heures de délégation
- Congés payés et autres absences
- Négociation du Protocole d'Accord Préélectoral (PAP)
- Démarche de prévention dans l'entreprise